

**Vidéotron dépose un préavis de lock-out auprès du syndicat SEVL-2815
de la région Laurentien (Gatineau)**

GATINEAU, le 27 octobre 2023 – Malgré la tenue de 18 rencontres avec les représentants du syndicat SEVL-2815 de la région Laurentien (Gatineau), dans le cadre du renouvellement de la convention collective échue depuis le 31 août 2021, ainsi que de plusieurs rencontres en haut lieu entre la direction de Vidéotron et des représentants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Vidéotron s’est butée à une fin de non-recevoir quant à ses demandes légitimes et nécessaires pour faire face aux changements majeurs de l’industrie et aux défis de recrutement de main-d’œuvre. Devant cette impasse, l’entreprise a déposé le 10 octobre dernier une offre globale et finale que le Syndicat a décidé de ne pas recommander à ses membres et qui a ensuite été rejetée par l’assemblée syndicale.

Parmi les principales propositions faites à ses employés, Vidéotron cite les augmentations de salaire de 14,5 % sur une période de sept ans, auxquelles s’ajoutait le versement de montants forfaitaires équivalents à 3 % de leur salaire, pour un grand total de **17,5 % sur sept ans**. En ajoutant les 4 % par année de progression salariale à laquelle plus de 70 % des employés sont admissibles, cela représentait **des augmentations de 45,5 % sur une période de sept ans**.

L’entreprise demande également l’accès à davantage de sous-traitance, puisqu’elle compte actuellement, malgré ses efforts constants de recrutement, plus de **350 postes vacants** dans ses centres d’appels. Vidéotron se doit de trouver des solutions alternatives afin de bien continuer de procurer à ses clients le meilleur service à la clientèle de l’industrie. Il est important de préciser que l’entreprise s’est aussi engagée à ne faire **aucune mise à pied** dans les emplois où elle utilise la sous-traitance.

Devant l’intransigeance du Syndicat, la direction de Vidéotron n’a d’autre choix que de déposer un préavis de lock-out signifiant un arrêt de travail pour 214 employés à compter du lundi 30 octobre à 5 h du matin. L’entreprise souhaite une résolution rapide de cette situation et sa volonté demeure toujours d’en arriver à une entente.

À propos de Vidéotron

Vidéotron filiale à part entière de [Québecor Média inc.](#), est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du divertissement, des services d’accès Internet, de la téléphonie filaire et de la téléphonie mobile. Le 3 avril 2023, Vidéotron a fait l’acquisition de Freedom Mobile inc., créant du même coup le quatrième fournisseur de services sans-fil solide et hautement concurrentiel au Canada. Au 30 juin 2023, Vidéotron et Freedom avaient activé ensemble 3 610 100 lignes du service de téléphonie mobile. Vidéotron est également un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à [Helix](#), sa plateforme de divertissement et de gestion du domicile, et est aussi le numéro un d’Internet haute vitesse au Québec. Au 30 juin 2023, Vidéotron comptait 1 374 500 clients à son service de télédistribution, 1 716 800 clients abonnés à ses services Internet et 712 100 à son service de téléphonie filaire. Finalement, Vidéotron a été couronnée l’entreprise de télécommunication offrant le meilleur service client au Québec.

Suivez-nous sur le [Web](#)
Suivez-nous sur [X](#)
Pour les dernières [nouvelles](#)

- 30 -

Contact média:
medias@videotron.com